

*Une association
pour agir en faveur
de la biodiversité
en Allier*

CONNAÎTRE

PRÉSERVER

VALORISER



Valoriser ce patrimoine naturel

Outre son rôle de gestionnaire d'espaces naturels, le conservatoire informe et sensibilise le public à travers la réalisation de visites de sites, sorties nature, diaporamas, brochures, panneaux pédagogiques, lettres d'information...

Concerter et accompagner

Le Conservatoire joue également un rôle d'expert en matière d'accompagnement des politiques publiques (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...) et des projets environnementaux des collectivités.



sités alluviaux, gîtes à chauves-souris, mares, landes, zones humides...

Connaître nos espaces naturels

Le département de l'Allier présente des milieux naturels diversifiés, façonnés par l'Homme. Ces espaces abritent une grande diversité animale et végétale.

Le Conservatoire réalise régulièrement des inventaires de la faune et de la flore qui permettent d'identifier des sites remarquables nécessitant des actions de préservation.



Protéger et gérer la biodiversité

L'intervention du Conservatoire sur un site nécessite l'accord préalable du propriétaire à travers la signature d'une convention, d'un bail, voire d'une acquisition amiable. Un plan de gestion est établi afin de conserver ou restaurer des milieux naturels particuliers, souvent lieux de vie d'espèces rares. Il est défini en concertation avec les usagers du site. L'entretien des sites est réalisé en partenariat avec les agriculteurs locaux.



Le Conservatoire gère des milieux variés : coteaux calcaires,

Un exemple d'action menée par le Conservatoire : la restauration de mares

Malgré la multiplicité de leurs atouts, en particulier leur fonction écologique, les mares ont peu à peu été abandonnées, puis comblées.

Trente-quatre communes de l'Allier se sont engagées aux côtés du Conservatoire pour réhabiliter leur mare communale. Des travaux ont permis de redonner vie à ces sites, avec le retour d'espèces rares comme le Triton crêté ou le Sonneur à ventre jaune.

Des animations, des panneaux permettent aux habitants de se réapproprier ce petit patrimoine rural.



Ces expériences multiples servent aujourd'hui de guides pour conseiller les particuliers et les collectivités mais aussi de support pédagogique, notamment pour les écoles



DE BONNES RAISONS D'ADHÉRER AU CEN ALLIER

- Vous pouvez participer gratuitement aux animations du Conservatoire
- Vous êtes régulièrement informé(e) sur les milieux naturels, les sites et sur nos actions
- Vous soutenez des actions de préservation du patrimoine naturel de l'Allier
- Vous pouvez vous impliquer dans la préservation d'un site en devenant Conservateur bénévole

Je soutiens l'action du Conservatoire d'espaces naturels Allier en adhérant :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Courriel ou Tél. _____

Adhésion individuelle : 15 €
(10 € étudiant ou demandeur d'emploi).
Coupon et règlement à retourner au CEN Allier.

Par cette adhésion au CEN Allier vous devenez également adhérent du CEN Auvergne (63, Riom), association régionale membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.



Maison des associations,
rue des Écoles 03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34 - Fax 04 70 42 27 58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Retrouvez l'actualité du Conservatoire sur :
www.conservatoire-sites-allier.fr

Association créée en 1992

Membre du réseau national



Affiliée au

